DOSSIER DE DEMANDE D’INSCRIPTION
EN THESE PAR VALIDATION DES ACQUIS D’EXPERIENCE

NOM et prénom(s) du (de la) candidat(e) :

Adresse :

e-mail :

Téléphone :

Date de réception par l’établissement d’inscription :

PREAMBULE

Modalités d’obtention d’un doctorat par Validation des Acquis de l’Expérience (VAE) validées le 20 mai 2019 par le Conseil d’Administration de *Normandie Université*

Depuis sa création en 2015, la politique doctorale en Normandie est assurée par la Communauté d'Universités et Etablissements (ComUE) *Normandie Université*. Cette ComUE en assure la mise en œuvre au nom de ses membres, *i.e.* les Universités de Caen Normandie, Le Havre Normandie et Rouen Normandie, l’INSA Rouen Normandie, l’ENSICAEN et l’ENSA Normandie, et également au nom d’établissements associés (CESI, UniLaSalle et l’ESIGELEC) et d’établissements partenaires (GANIL, ESITC, ENVA) accueillant des doctorants.

Le doctorat, au même titre que tout diplôme national, doit pouvoir être obtenu en formation initiale, en formation continue, ou encore par la Validation des Acquis de l’Expérience (VAE). En conséquence, *Normandie Université* a établi une procédure de délivrance du doctorat par VAE sur la base *i)* d’une production de connaissances nouvelles obtenues par le(la) candidat(e) au cours de son expérience professionnelle, *ii)* de la rédaction d’un manuscrit de thèse (*cf* § 3) avec l’accompagnement d’un(e) directeur(trice) de thèse et d’un laboratoire d’accueil (dans des conditions analogues à un(e) doctorant(e) en formation initiale) et *iii)* d’une soutenance de la thèse devant un jury composé de spécialistes reconnus du domaine de recherche du(de la) candidat(e). L’obtention du doctorat par VAE se déroule en trois phases :

* la phase I correspond à la phase de recevabilité administrative dont l’objet est la vérification de la conformité de la candidature au cadre légal ;
* la phase II correspond à la phase de recevabilité scientifique conduite sous l’égide d’une commission doctorale qui évalue les travaux du(de la) candidat(e) obtenus au cours de son expérience professionnelle et sa capacité à mener à bien un doctorat par VAE ;
* la phase III correspond à la finalisation du doctorat par VAE, incluant la rédaction d’un manuscrit de thèse et la préparation d’une soutenance.

Dans le respect de la logique de l’accompagnement en VAE et celle du doctorat, le suivi du(de la) candidat(e) est assuré par un binôme constitué d’un accompagnateur et d’un directeur de thèse. Les frais d’inscription et d’accompagnement s’élèvent à 3 000 € et se décomposent comme suit :

|  |  |
| --- | --- |
|  | Montant |
| Phase I | Non facturé |
| Phase II |  |
| Conseil et évaluation par l’Ecole Doctorale | 200 € |
| Phase III |  |
| Frais d’inscription en doctorat\* | 380 € |
| Accompagnement VAE | 1 420 € |
| Accompagnement académique | 1 000 € |
| Total | 3 000 € |

Phase I : Recevabilité administrative de la demande de doctorat par VAE

Le(la) candidat(e) renseigne la partie administrative du dossier de recevabilité de doctorat par VAE et le formulaire CERFA (Formulaire 12 818.02 FC). Ces documents sont visés par le service de formation continue de l’établissement d’inscription en charge de la VAE (universités de Caen Normandie, Rouen Normandie et Le Havre Normandie, ou INSA Rouen Normandie) qui vérifie la conformité de la candidature par rapport au cadre légal (obtention d’un master ou diplôme équivalent, par exemple) et se réfère aux différentes fiches RNCP du Doctorat. Si l’avis est favorable, ce service nomme un « accompagnateur » qui se chargera du suivi du processus, notamment en accompagnant le(la) candidat(e) dans l’acquisition des compétences indiquées dans la fiche RNCP du Doctorat correspondant à son profil professionnel.

Phase II : Recevabilité scientifique de la demande de doctorat par VAE

Après règlement des frais de conseil et dévaluation par l’ED, le service de formation continue de l’établissement d’inscription transmet le dossier de recevabilité de doctorat par VAE au service recherche de l’établissement qui vérifie la conformité des informations fournies. Il transmet ensuite le dossier de recevabilité à l’Ecole Doctorale (ED) de rattachement du laboratoire. Le directeur de l’ED, le directeur du laboratoire et le directeur de thèse rédigent chacun un avis de faisabilité.

Le dossier de recevabilité de doctorat par VAE, complété des avis du directeur d’ED, du directeur du laboratoire et du directeur de thèse, est transmis à une Commission doctorale. Cette Commission est composée du directeur de l’ED, de membres du Conseil de l’ED, du directeur du laboratoire d’accueil (ou son représentant) et des Vices Présidents (ou leurs représentants) de la recherche et de la formation continue de l’établissement d’inscription. La Commission auditionne le(la) candidat(e) sous la forme d’une présentation orale du dossier scientifique et des motivations (15 minutes) suivie d’une discussion (30-45 min) ; une visioconférence est envisageable.

En basant sa décision sur les compétences du(de la) candidat(e), sa production de connaissances nouvelles au cours de son expérience professionnelle et sa volonté personnelle à conduire un doctorat, la commission émet un avis motivé :

* défavorable ;
* favorable pour une inscription administrative en doctorat par VAE ;
* réservé avec recommandations qui sont transmises au(à la) candidat(e) qui pourra apporter les compléments demandés pour permettre un réexamen du dossier (une seule possibilité de réexamen).

Phase III : Inscription en doctorat par VAE

1. Inscription en doctorat par VAE

Après accord de la commission doctorale, le(la) candidat(e) s’inscrit en doctorat par VAE dans l’établissement choisi. Après règlement des frais d’inscription relatifs à la phase III, il prépare son doctorat par VAE sous la responsabilité de son directeur de thèse, au sein du laboratoire d’accueil. Pendant la période de finalisation du doctorat par VAE, le(la) candidat(e) peut également s’appuyer sur les conseils avisés de son accompagnateur pour l’acquisition des compétences requises (fiches RNCP du Doctorat). Le temps de finalisation de la thèse avant soutenance est de 12 mois, à compter de la date d’inscription, renouvelable une fois après avis de la Commission doctorale.

2. Conditions d’accueil dans un laboratoire

Une fois inscrit, le(la) doctorant(e) par VAE est soumis aux mêmes droits et devoirs que tout(e) doctorant(e) en formation initiale au sein d’un laboratoire de l’établissement d’inscription.

3. Préparation du doctorat par VAE

En respect des principes qui régissent la VAE et l’obtention du doctorat, le dossier de doctorat par VAE sera constitué de deux parties, avec l’aide respective de l’accompagnateur et du directeur de thèse :

- Un document indiquant le retour réflexif sur la progression du parcours professionnel et personnel de chercheur au travers de l’évolution du parcours, de l’analyse des activités, et de l‘identification des compétences. L’acquisition des compétences décrites dans les fiches RNCP du Doctorat correspondant à la demande doit être démontrée.

- Le manuscrit de thèse présente un état de l’art du sujet de recherche, une analyse du travail et des méthodes des recherches déjà effectuées : argumentation sur les résultats scientifiques, réécriture de travaux et développement par le(la) candidat(e) selon des critères méthodologiques explicités... (livres, ouvrages, publications nationales et internationales dans des revues à comité de lecture, communications dans des congrès nationaux et internationaux avec publication des actes, communications sans publication des actes, autres communications type séminaires, colloques, rapports scientifiques, rapports techniques, rapports d’études, brevets et innovations, etc.). Ce manuscrit doit se conclure par un descriptif des perspectives suite aux travaux présentés. La maîtrise du sujet de recherche et la capacité à dérouler une stratégie de recherche scientifique, à la mettre en œuvre et en exploiter les résultats, doivent être démontrées. Pour être recevable, le manuscrit doit répondre aux standards/attentes de l’ED en charge de la demande de VAE.

4. Rapports et autorisation de soutenance

L’examen du dossier de doctorat par VAE (composition du jury, délais de rigueur, etc.) est soumis aux règles générales rapportées dans l’arrêté ministériel du 25 mai 2016. Les rapporteurs basent leurs conclusions sur la production de connaissances nouvelles et l’acquisition de compétences en cohérence avec les fiches RNCD de la spécialité du doctorat souhaitée. En cas d’avis favorables des deux rapporteurs, le président/directeur de l’établissement d’inscription autorise la soutenance du doctorat par VAE. Ces rapports sont communiqués aux membres du jury et au(à la) candidat(e) avant la soutenance.

5. Soutenance de doctorat VAE

La soutenance orale suit les usages du domaine scientifique (durée, modalités d’échanges avec les membres du jury). A la demande du (de la) candidat(e) ou de ses employeurs passés ou présents, cette soutenance peut se dérouler à huis clos. Elle porte essentiellement sur les travaux de recherche du(de la) candidat(e), son parcours de chercheur et son projet.

L'admission ou l'ajournement est prononcé après délibération du jury. Le président signe le rapport de soutenance, qui est contresigné par les membres du jury présents à la soutenance. Le rapport est communiqué au(à la) doctorant(e) dans le mois suivant la soutenance. L’autorisation de publication de la thèse par VAE s’effectue selon la procédure d’un doctorat en formation initiale.

DOSSIER DE RECEVABILITES ADMINISTRATIVE
ET SCIENTIFIQUE

Comme précisé dans le préambule, le dossier de recevabilité doit permettre de vérifier si la demande i) s’inscrit dans un projet professionnel, ii) est en adéquation avec les compétences personnelles et iii) répond aux exigences de production, au cours du parcours professionnel, de connaissances nouvelles requises pour la délivrance du diplôme de doctorat.

Les rubriques des pages 6 à 11 doivent être renseignées avant de retourner le dossier en deux exemplaires par courrier à l’adresse du service de la formation continue suivante pour l’Université de Caen Normandie:

SUFCA · Service universitaire de formation continue et d'apprentissage
Campus 1 - Bâtiment  D - 3e étage –

Cellule VAE
Esplanade de la Paix
CS 14032
14032 Caen Cedex 5

Pièces à joindre au dossier de recevabilité :

* Une copie d’une pièce d’identité en cours de validité
* Une photo d’identité
* Une copie des diplômes obtenus
* Un cv détaillé
* Une lettre de motivation
* Le formulaire CERFA (Formulaire 12 818.02 FC)
* Une copie d’attestation de travail et bulletin de salaire
* Une copie des attestations de présence en formation
* Une attestation de liberté d’exploitation des résultats présentés\*
* Un chèque d’un montant de 200 € correspondant à l’étude du dossier de recevabilité (libellé à l’ordre de l’agent comptable de l’université de Caen Normandie)

*\* Si les travaux valorisés dans le cadre du doctorat par VAE concernent plusieurs employeurs, une attestation des différents employeurs est requise.*

Établissement d’inscription et spécialité du doctorat

Etablissement d’inscription :

□ INSA Rouen Normandie

□ Université de Caen Normandie

□ Université Le Havre Normandie

□ Université de Rouen Normandie

Ecole doctorale :

□ ED Droit Normandie (ED DN)

□ ED Économie Gestion Normandie (ED EGN)

□ ED Normande Biologie Intégrative, Santé, Environnement (ED nBISE)

□ ED Normande de Chimie (ED NC)

□ ED Homme, Sociétés, Risques, Territoir[e](http://www.normandie-univ.fr/edhsrt-556-homme-societes-risques-territoire-1061.kjsp?RH=1351093832209) (ED HSRT)

□ ED Histoire, Mémoire, Patrimoine, Langage (ED HMPL)

□ ED Mathématiques, Information, Ingénierie des Systèmes (ED MIIS)

□ ED Physique, Sciences de l’Ingénieur, Matériaux, Énergie (ED PSIME)

Proposition d’encadrement de thèse :

Laboratoire d‘accueil :

Adresse :

NOM, prénom et fonction du directeur de thèse par VAE :

Financement

Préciser le financement envisagé

❑ Individuel

❑ Pôle Emploi

❑ Plan de formation

❑ OPCA ou OPACIF. Préciser : ……………………….

Engagement

Je, soussigné(e),

* certifie sur l’honneur l’exactitude des renseignements fournis dans ce dossier de recevabilité
* déclare n’avoir déposé, au cours de la même année civile et pour ce diplôme, qu'une seule demande et n’avoir saisi que l’université d’inscription indiquée ci-dessus.

A …………………………………………, le …………………………………………….. Signature

Accompagnateur de thèse désigné par le service de formation continue après validation des pièces administratives par le(la) candidat(e) :

NOM et prénom(s) :

Adresse professionnelle :

e-mail : Téléphone :

Etat civil :

|  |  |
| --- | --- |
| NOM |  |
| Prénom(s) |  |
| Date de naissance  |  |
| Nationalité |  |
| Adresse personnelle |  |
| Téléphone  |  |
| e-mail personnel |  |

Formation initiale et dernier diplôme obtenu :

|  |  |
| --- | --- |
| Diplôme universitaire le plus élevé obtenu (ou équivalent) |  |
| Date et lieu d’obtention |  |
| Domaines de spécialité scientifique |  |

Autres diplômes obtenus depuis le baccalauréat :

(Faire un tableau pour chaque diplôme)

|  |  |
| --- | --- |
| Intitulé du diplôme  |  |
| Date et lieu d’obtention |  |
| Domaines de spécialité |  |

Formations professionnelles continues :

(Faire un tableau pour chaque diplôme)

|  |  |
| --- | --- |
| Intitulé de la formation |  |
| Organisme |  |
| Date et durée |  |
| Descriptif (maxi 3 lignes) |  |

Situation professionnelle actuelle :

|  |  |
| --- | --- |
| Poste actuellement occupé |  |
| Etablissement(s) ou entreprise(s) (et adresse) |  |
| Liste des fonctions occupées (maxi 10 lignes) |  |

Expériences professionnelles liées à la recherche ou l’innovation :

Renseigner un tableau pour chaque expérience professionnelle (par ordre chronologique)

|  |  |
| --- | --- |
| Fonction occupée |  |
| Organisme (nom et lieu) |  |
| Dates et durée |  |
| Descriptif du poste occupé (maxi 3 lignes) |  |
| Mots clés |  |
| Descriptif des travaux liés à des activités de recherche et d’innovation (1/2 page par expérience minimum) |  |

Expertises liées à la recherche :

Renseigner un tableau pour chaque représentation (par ordre chronologique)

|  |  |
| --- | --- |
| Type d’expertise |  |
| Entité d’exercice de l’expertise |  |
| Dates et durée |  |
| Descriptif de l’expertise (maxi 3 lignes) |  |

Expériences professionnelles hors Recherche et Innovation :

(Exemple : activités d’enseignement, activités ou postes administratifs, etc.)

Renseigner un tableau pour chaque expérience professionnelle (par ordre chronologique)

|  |  |
| --- | --- |
| Fonction occupée |  |
| Organisme (avec lieu) |  |
| Dates et durée |  |
| Descriptif du poste occupé et des missions (maxi 10 lignes) |  |

Expertises non liées à la Recherche :

Renseigner un tableau pour chaque représentation (par ordre chronologique)

|  |  |
| --- | --- |
| Type d’expertise |  |
| Entité d’exercice de l’expertise |  |
| Dates et durée |  |
| Descriptif de l’expertise (Maxi 3 lignes) |  |

Activités de représentation professionnelle :

(Exemple : activités d’élus dans des CA d’entreprises, réseaux professionnels, etc.)

Renseigner un tableau pour chaque représentation (par ordre chronologique)

|  |  |
| --- | --- |
| Type d’activités |  |
| Lieu d’exercice de la représentation |  |
| Dates et durée |  |
| Descriptif de l’activité (Maxi 3 lignes) |  |

Autres expériences significatives méritant d’être mentionnées dans le dossier

(Texte libre)

SYNTHESE DES ACTIVITES DE RECHERCHE

En une quinzaine de pages maximum, rédiger une synthèse des recherches effectuées au moment de la demande et suivant une chronologie, en faisant un lien avec la bibliographie fournie et en mettant en exergue les connaissances nouvelles produites au cours du parcours professionnel.

PRODUCTION SCIENTIFIQUE

Publications internationales dans des journaux à comités de lecture :

Respecter la trame suivante :

1. Barrett, C. (2008). Smallholder market participation. Food Policy, 33(4), 299-317.

Publications nationales d’autres articles/revues :

Idem

Conférences dans des congrès internationaux :

Respecter la trame suivante :

1. Danesy, D. European space mechanisms and tribology symposium, 1999 sept., Toulouse, France. Noordwijk : ESA publications Division, 1999, 245p. ISBN 9290927526.

Conférences dans des congrès nationaux :

Idem

Publications dans des livres ou ouvrages, dans chapitres de livre :

Respecter la trame suivante :

1. Hartl Daniel, Clark Andrew. Population substructure. In : Principles of population genetics. 3rd ed. Sunderland, USA : Sinauer Associates, 1997, p.111-162. ISBN 0878933069.

Participation à des brevets, dépôt de logiciels, savoir-faire, etc. :

Respecter la trame suivante :

Podoan G. Mould of producting organic lenses by casting. Brevet EP0234567. 25 février 1987.

Autres productions scientifiques méritant d’être mentionnées :

Ouvrages personnels / Ouvrages en collaboration (= ceux écrits à deux ou trois) / Directions ou codirections d'ouvrage collectif / Traductions d'ouvrage / articles, communications et contributions à des ouvrages collectifs / Autres publications

RECEVABILITE ADMINISTRATIVE DE LA DEMANDE
DE DOCTORAT PAR VAE

Vérification du dossier administratif par le SUFCA (Service universitaire de formation continue et d'apprentissage)

❑ Dossier complet

❑ Dossier incomplet :

Pièces manquantes : ……………………………………………………………………………………….

…………………………………………………………………………………………………………………

A ………………………………………, le ………………………………….

NOM/prénom: ……………………………………………..

Tampon et Signature

RECEVABILITE SCIENTIFIQUE DE LA DEMANDE
DE DOCTORAT PAR VAE

Avis de la Direction de l’École Doctorale :

❑ Favorable

Motivation : ……………………………………………………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………………………………………..……………………

………………………………………………………………………………………………………………………………………………..………

❑ Défavorable

Motivation : ……………………………………………………………………………………………………….……………………………

…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

A ………………………………………, le ………………………………….

NOM/prénom de la Direction de l’École Doctorale : ……………………………………………..

Tampon et Signature

Avis de la Direction du laboratoire d’accueil proposé par le(la) candidat(e) :

❑ Favorable

Motivation : ……………………………………………………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………………………………………..……………………

………………………………………………………………………………………………………………………………………………..………

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

❑ Défavorable

Motivation : ……………………………………………………………………………………………………….……………………………

…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

A ………………………………………, le ………………………………….

NOM/prénom de la Direction du laboratoire : ……………………………………………..

Tampon et Signature

Avis de la Direction de thèse proposée par le(la) candidat(e) :

❑ Favorable

Motivation : ……………………………………………………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………………………………………..……………………

………………………………………………………………………………………………………………………………………………..………

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

❑ Défavorable

Motivation : ……………………………………………………………………………………………………….……………………………

…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

A ………………………………………, le ………………………………….

NOM/prénom de la Direction de thèse : ……………………………………………..

Tampon et Signature

Avis de la Commission doctorale :

La Commission émet un avis motivé en basant sa décision sur les avis des directions de l’Ecole Doctorale, du laboratoire et de thèse, les compétences du(de la) candidat(e), sa production de connaissances nouvelles au cours de son parcours professionnel et sa volonté personnelle à conduire un doctorat.

❑ Favorable pour une inscription en doctorat VAE

Motivation : ………………………………………………………………………………………….…………………………………………

…………………………………………………………………………………………………………………………..……………………………

………………………………………………………………………………………………………………………………………..………………

❑ Réservé pour une inscription en doctorat VAE

Recommandations : ……………………………………………………………………………………………………………….………

…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

❑ Défavorable pour une inscription en doctorat VAE

Motivation : ………………………………………………………………………………………………………………………

……………………………………………………………………………………………………………………………………………

……………………………………………………………………………………………………………………………………………

A ………………………………………, le ………………………………….

Signature

(Président de la Commission doctorale d’évaluation de la recevabilité scientifique d’une demande doctorat par VAE)

BILAN DU DOCTORAT PAR VAE

A compléter lors de la rédaction du manuscrit de thèse par VAE.

Connaissances acquises :

Lister les connaissances acquises permettant de satisfaire au niveau du diplôme de Doctorat.

Compétences acquises :

Lister pour la ou les activités retenues, les principales compétences que vous avez acquises.

Productions complémentaires obtenues lors de la préparation du Doctorat par VAE :

Lister les travaux complémentaires à ceux présentés en page 11 (suivre le même modèle de présentation des travaux).

Perspectives :

Préciser le projet professionnel et personnel dans lequel s'inscrit cette démarche de VAE et les perspectives professionnelles envisagées.